

NOUVEL EXPERT AUDIT

14 rue de La Tranchée – 86000 POITIERS . Tél. 05 49 88 02 99 . Mail : cacpoitiers@nouvelexpert.fr

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2019

**ASSOCIATION
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA
VIENNE F.O.L**

18 RUE DE LA BROUETTE DU VINAIGRIER – 86000 POITIERS

Exercice clos le 31/12/2019

Bruno Saoud, Sylvain Gillet, Éric Saoud

Société A Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris
au capital de 10 000 € - RCS Poitiers 831 311 402 - Siège social : 14 rue de La Tranchée - 86000 POITIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de l'organe décisionnaire et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatif aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant les organes de gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

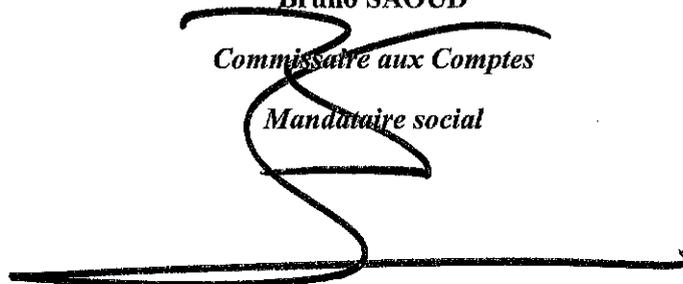
Poitiers, le 16 juillet 2020

P / NOUVEL EXPERT AUDIT

Bruno SAOUD

Commissaire aux Comptes

Mandataire social



Bilan association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	14 144,27	9 570,80	4 573,47	4 573,47	0,00
Frais d'établissements					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits simil	14 144,27	9 570,80	4 573,47	4 573,47	0,00
Autres immobilisations incorporelles					0,00
Avances et acptes s/imm. Corporelles					
Immobilisations corporelles	2 039 619,59	1 364 216,86	675 402,73	734 310,68	-58 907,95
Terrains	190 581,27	0,00	190 581,27	192 848,01	-2 286,74
Constructions	1 362 504,22	922 785,12	439 719,10	114 637,47	325 081,63
Installations techniques, mat.et outillage	220 527,86	199 637,65	20 890,01	27 082,59	-6 192,58
Autres immobilisations corporelles	266 028,44	241 794,09	24 232,35	17 558,04	6 674,31
Immobilisations en cours				344 660,81	-344 660,81
Avances et acptes s/imm. Corporelles				37 523,76	-37 523,76
Immobilisations financières	28 438,44	0,00	28 438,44	26 438,44	2 000,00
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 000,00	0,00	2 000,00	1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations financières	26 438,44	0,00	26 438,44	25 438,44	1 000,00
TOTAL (I)	2 082 202,30	1 373 787,66	708 414,64	765 322,59	-56 907,95
ACTIF CIRCULANT					
Stock et en cours					
Avances et acomptes versées sur commandes					
Créances	521 931,82	4 765,69	517 166,13	536 164,96	-18 998,83
Clients et comptes rattachés	469 885,54	4 765,69	465 119,85	471 675,16	-6 555,31
Personnel	0,00	0,00	0,00	105,70	-105,70
Organismes sociaux	50,76	0,00	50,76	166,97	-116,21
Autres	51 995,52	0,00	51 995,52	64 217,13	-12 221,61
Disponibilités	288 477,75	0,00	288 477,75	125 833,25	162 644,50
Disponibilités	288 477,75	0,00	288 477,75	125 833,25	162 644,50
Charges constatées d'avance	27 387,76	0,00	27 387,76	23 096,11	4 291,65
Charges constatées d'avance	27 387,76	0,00	27 387,76	23 096,11	4 291,65
TOTAL (IV)	837 797,33	4 765,69	833 031,64	685 094,32	147 937,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion					
TOTAL ACTIF	2 919 999,63	1 378 553,35	1 541 446,28	1 450 416,91	91 029,37

Bilan association

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 <i>(12 mois)</i>	Exercice clos le 31/12/2018 <i>(12 mois)</i>	Variation
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
Fonds propres	560 432,25	655 241,27	-94 809,02
Fonds asso. sans droits de reprise	1 044 197,35	1 044 197,35	0,00
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Report à nouveau	-388 956,08	-208 043,70	-180 912,38
Résultat de l'exercice	-94 809,02	-180 912,38	86 103,36
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droits de reprise			
Subv. d'invest.s/biens non renouvelables	57 651,06	0,00	57 651,06
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	618 083,31	655 241,27	-37 157,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	121 605,81	107 061,05	14 544,76
Provisions pour risques et charges	121 605,81	107 061,05	14 544,76
TOTAL (II)	121 605,81	107 061,05	14 544,76
FONDS DEDIES			
Sur subvention de fonctionnement	2 000,00	2 000,00	0,00
Sur autres ressources			
TOTAL (III)	2 000,00	2 000,00	0,00
DETTES	799 757,16	686 114,59	113 642,57
Emprunts et dettes assimilées	435 334,91	371 792,43	63 542,48
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	119 161,05	147 251,66	-28 090,61
Dettes fiscales et sociales	115 811,74	69 215,38	46 596,36
Autres dettes	33 068,98	97 865,12	-64 786,14
Produits constatés d'avance	96 380,48	0,00	96 380,48
TOTAL (IV)	799 757,16	686 114,59	113 642,57
Ecart de conversion passif			
TOTAL (IV)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus			
Engagements donnés			
TOTAL PASSIF	1 541 446,28	1 450 416,91	91 029,37

Visé par le Commissaire aux Comptes

Compte de résultat association

			Exercice clos le 31/12/2019 <i>(12 mois)</i>	Exercice clos le 31/12/2018 <i>(12 mois)</i>	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendues services	1 279 773,40	0,00	1 279 773,40	1 053 502,05	226 271,35	21,48%
Montant net des produits d'exploitation			1 279 773,40	1 053 502,05	226 271,35	21,48%
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			242 837,03	258 401,42	-15 564,39	-66,82%
Cotisations			93 186,85	53 027,80	40 159,05	75,73%
<i>+ report des ressources non utilisées des ex. antérieurs</i>						
Autres produits			254 060,55	352 961,72	-98 901,17	-28,02%
Reprise de provisions			17 175,36	1 204,93	15 970,43	NS
Transfert de charges			7 898,47	8 893,70	-995,23	-11,19%
Sous total des autres produits d'exploitation			615 158,26	674 489,57	-59 331,31	-8,80%
Total des produits d'exploitation			1 894 931,66	1 727 991,62	166 940,04	9,66%
PRODUITS FINANCIERS						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif			0,00	0,00	0,00	
Autres intérêts et produits assimilés			469,94	248,91	221,03	88,80%
Reprise sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits net sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			469,94	248,91	221,03	88,80%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			2 048,33	0,00	2 048,33	
Sur opérations de capital			87 348,94	2 900,00	84 448,94	NS
Reprise sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels			89 397,27	2 900,00	86 497,27	NS
TOTAL DES PRODUITS			1 984 798,87	1 731 140,53	253 658,34	14,65%
Solde débiteur - Déficit			94 809,02	180 912,38	-86 103,36	-47,59%
TOTAL GENERAL			2 079 607,89	1 912 052,91	167 554,98	8,76%

Compte de résultat association

	Exercice clos le 31/12/2019 <i>(12 mois)</i>	Exercice clos le 31/12/2018 <i>(12 mois)</i>	Variation	%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Achats de matières 1ère et autres provisions				
Variations stocks mat. 1ère et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	430 743,64	363 478,70	67 264,94	18,51%
Services extérieurs	254 041,15	241 980,01	12 061,14	4,98%
Autres services extérieurs	88 212,12	104 648,65	-16 436,53	-15,71%
Impôts et taxes	59 684,73	38 322,19	21 372,54	55,77%
Salaires et traitements	721 973,15	729 262,83	-7 289,68	-1,00%
Charges sociales	224 794,13	252 971,30	-28 177,17	-11,14%
Autres charges de personnel	3 099,32	3 086,16	33,16	1,08%
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortis. & provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	108 881,46	52 361,93	56 519,53	107,94%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	663,20	0,00	663,20	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	14 544,76	0,00	14 544,76	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	139 772,41	122 758,72	17 013,69	13,86%
Total des Charges d'exploitation	2 046 420,07	1 908 850,49	137 569,58	7,21%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	5 901,29	2 530,58	3 370,71	133,20%
Différences négatives de change				
Charges nettes s/cissions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières	5 901,29	2 530,58	3 370,71	133,20%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	24 999,79	671,84	24 327,95	NS
Sur opérations en capital	2 286,74	0,00	2 286,74	
Total des charges exceptionnelles	27 286,53	671,84	26 614,69	NS
TOTAL DES CHARGES	2 079 607,89	1 912 052,91	167 554,98	8,76%
Solde créditeur - Bénéfice	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL	2 079 607,89	1 912 052,91	167 554,98	8,76%

Annexes aux comptes annuels

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 à une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 à une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 541 446,28 €**

Le résultat net comptable est une perte de **94 809,02 €**

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Au cours du premier trimestre 2020, les activités ont commencé à être impactées par les effets de la crise sanitaire engendrée par le virus "COVID-19". L'entité s'attend à un impact sur ses prochains états financiers à établir en 2020.

Compte tenu du caractère de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement, l'entité a chiffré l'impact sur son chiffre d'affaires pour un montant de 710 000 €. Cependant, il est encore difficile d'apprécier l'impact sur le résultat.

A la date d'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 par le conseil d'administration, cette incertitude n'est pas de nature à remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-près ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique,
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisation non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 082 202 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 144			14 144
Immobilisations corporelles	1 932 632	434 445	327 457	2 039 620
Immobilisations en cours	382 185	27 581	409 766	-
Immobilisations financières	26 438	2 000		28 438
TOTAL	2 355 399	464 026	737 223	2 082 202

Amortissements et provisions d'actif = 1 373 788 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 571			9 571
Immobilisations corporelles	1 580 506	108 881	325 170	1 364 217
Immobilisations financières	-			-
Immobilisations financières	-			-
TOTAL	1 590 077	108 881	325 170	1 373 788

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licences et brevets	6 965	2 392	4 573	1 an
Autres immobilisations incorporelles	7 179	7 179	-	2 ans
Terrain bâti	190 561	-	190 561	
Bâtiment principal	473 446	473 446	-	20 ans
Bâtiment principal - annexe 1	84 225	84 225	-	20 ans
Inst. Aménag. Construction siège	783 979	344 258	439 720	5 à 20 ans
Inst. Aménag. Construction Village	20 855	20 855	0	5 à 10 ans
Matériel local - FOL	23 451	23 451	-	2 à 10 ans
Matériel d'animation	31 031	30 641	390	3 à 5 ans
Outils - village	23 439	22 339	1 100	3 à 5 ans
Mat. d'équipement - Village	136 827	118 357	18 470	2 à 10 ans
Matériel informatique - Village	2 917	2 147	770	3 à 5 ans
Outils - Siège	2 863	2 702	161	3 à 5 ans
Matériel action pédagogique	4 678	1 034	3 644	3 ans
Matériel de transport - Siège	23 154	22 482	672	5 ans
Matériel de transport - Animations	55 240	55 177	63	5 ans
Matériel de transport - Village	45 721	37 899	7 822	5 ans
Matériel de bureau - Siège	13 230	9 472	3 758	2 à 5 ans
			-	
TOTAL	2 053 764	1 373 788	679 975	-

Etat des créances = 5 866 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'1 an
Actif immobilisé	5 866		5 866
Actif circulant & charges constatées d'avance	549 320	549 320	-
TOTAL	555 186	549 320	5 866

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan actif

Provisions pour dépréciation = 4 766 €

Etat des créances	A l'ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
Stocks et en cours	-				-
Comptes de tiers	21 278	663	16 878	297	4 766
Comptes financiers	-				-
TOTAL	21 278	663	16 878	297	4 766

Produits à recevoir par postes du bilan = 89 181 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	76 300
Autres créances	12 881
Disponibilités	
TOTAL	89 181

Charges constatées d'avance = 27 388 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le bilan passif

Provisions = 121 606 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
Provisions réglementées					-
Provisions pour risques et charges	107 061	24 482		9 937	121 606
TOTAL	107 061	24 482	-	9 937	121 606

Etat des dettes = 271 925 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	435 335	29 957	133 453	271 925
Dettes financières diverses	-			-
Fournisseurs	119 161	119 161		-
Dettes fiscales et sociales	115 812	115 812		-
Dettes sur immobilisations	-	-		-
Autres dettes	33 069	33 069		-
Produits constatés d'avance	98 380	98 380		-
TOTAL	799 757	394 379	133 453	271 925

Charges à payer par postes du bilan = 135 030 €

Charges à payer	Montant
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières diverses	-
Fournisseurs	51 631
Dettes fiscales et sociales	83 399
Autres dettes	-
TOTAL	135 030

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 279 774 €

Nature des provisions	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 229 178	96%
Produits des activités annexes	50 596	4%
TOTAL	1 279 774	100%

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations du compte de résultat

Honoraires du commissaire aux comptes

Nature des provisions	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 300
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	-
TOTAL	6 300

Charges et produits exceptionnels

Nature des provisions	Charges	Produits
Produits exceptionnels s/ex. antérieurs		2 048
Produits des cessions des éléments d'actifs		80 000
Quote part de subventions virées au compte de résultat		7 349
Charges exceptionnelles	175	
Charges exceptionnelles s/ex. antérieurs	24 381	
Créances devenues irrécouvrables	444	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 287	
TOTAL	27 287	89 397

Transferts de charges

Nature	Produits
Aide à l'emploi	10 808
Assurance - sinistre	1 905
Formation	3 930
Autres	2 064
Amendes et pénalités	18 707

Effectif au 31/12/2019

Catégorie	Salariés CDI	Salariés CDD
Cadres	4	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
CEE		16
Apprentis sous contrat ou autres contrats aidés (CUI/CAE)	1	
TOTAL	16	16

Le nombre d'heures travaillées sur 2019 est de 37 594,31 heures, soit 20,66 personnes en équivalent temps plein.

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices

Produits à recevoir = 89 181 €

Produits à recevoir sur les comptes clients et rattachés	Montant
Factures à établir (418100)	76 300
TOTAL	76 300

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
PAR : divers (468700)	12 881
TOTAL	12 881

Charges constatées d'avance = 27 388 €

Produits à recevoir sur les comptes clients et rattachés	Montant
CCA : Divers (486000)	27 388
TOTAL	27 388

Charges à payer 135 030 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408100)	51 631
TOTAL	51 631

Dettes fiscales et sociales	Montant
CAP : Congés payés (428200)	20 427
CAP : Charges sociales s/C.Payés (438600)	7 778
CAP : Charges fiscales s/C.Payés (448600)	1 653
CAP : Formation continue (438633)	13 931
CAP : Taxe s/salaires (448610)	39 610
TOTAL	83 399

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des subventions reçues dans l'exercice

Subventions d'investissements sur biens renouvelables

Nom	Montant
Sans droit de reprise	-
Avec droits de reprise	-
TOTAL	-

Subventions d'investissements sur biens non renouvelables

Nom	Montant
	-
TOTAL	-

Subventions de fonctionnement dédiées ou non

Nom	Montant
ASP - Contrats aidés	10 808
	-
TOTAL	10 808

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des subventions reçues dans l'exercice (suite)

Subventions de fonctionnement

Nom	Montant
Subvention CAF - Secteur Jeunesse	5 000
Subvention CAF - Réseau des animateurs jeunesse	5 000
Subvention CAF - pluriannuelle - Cohésion sociale	19 000
	-
	-
	-
TOTAL	29 000

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Détail des fonds dédiés

Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement et sur conventions

Nom	Montant
Fonds dédiés sur subventions	-
Engagement à réaliser	2 000
Reprise sur engagement antérieur	-
Fonds dédiés sur conventions	-
	-
	-
TOTAL	2 000

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Tableau des provisions et réserves

Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement et sur conventions

Nature des provisions et des réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserves				-
Provisions réglementées				-
Provisions pour risques et charges				-
Provisions pour litige				-
Provisions pour pension	107 061	24 482	9 937	121 606
Provisions pour risques				-
Provisions pour dépréciations				-
Provisions pour créances douteuses				-
TOTAL	107 061	24 482	9 937	121 606

Détail des provisions pour indemnités de fin de carrière

La provision pour engagement retraite des salariés a été calculée conformément aux usages. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Année de calcul : 2019
- Taux d'actualisation : 0,77%
- Initiative de départ : salarié
- Age de départ : 62 ans
- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis

Le montant des droits acquis s'élève au 31 décembre 2019 à 121 606 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde de fin d'exercice
Fonds propres				-
Valeur du patrimoine intégré	410 240	-	-	410 240
Fonds associatifs	124 129	-	-	124 129
Subvention non renouvelable				
Autres fonds associatifs				-
Ecart de réévaluation	509 829	-	-	509 829
Report à nouveau				-
Report à nouveau débiteur	90 277	180 912	-	271 189
Report à nouveau "retraite"	117 767	-	-	117 767
				-
				-
Subventions d'investissements				-
Subventions d'investissements - Travaux	-	65 000	7 349	57 651
Provisions pour créances douteuses				-
TOTAL	1 071 688	115 912	7 349	948 427

Visé par le Commissaire aux Comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

Tableau des créances douteuses

Nom	Date	Début d'exercice	Règlement en cours d'exercice	Devenues douteuses	Devenues irrécouvrables	Fin d'exercice	Provision		
							Début d'exercice	Dotation	Reprise
Fol 89	2013	12 846,56			12 846,56	-		12 846,56	-
Fol 64	2013	2 634,50			2 634,50	-		2 634,50	-
Fol 80	2016	3 906,32	1 171,90			2 734,42			2 734,42
FCPE Alléonor	2017	60,00				60,00			60,00
Espace Enfance	2017	514,20			514,20	-		514,20	-
Adèle	2017	883,50			883,50	-		883,50	-
Comité gestion salle	2017	60,00				60,00			60,00
Kendo	2017	693,00				693,00			693,00
Ramand	2017	375,24	252,17			123,07			123,07
Club de foot St Elci	2017	80,00				80,00			80,00
Pôle Emploi Parthenay	2017	80,00				80,00			80,00
Pôle Emploi Bressuire	2017	40,00				40,00			40,00
Ecole primaire Hériot	2017	40,00				40,00			40,00
MSA Sèvres Vienne	2017	40,00				40,00			40,00
Carotte & Coccine	2017	40,00				40,00			40,00
Catalogue ouvert	2017	40,00				40,00			40,00
Prim. Savigny	2017	20,00				20,00			20,00
Valvert Hand St Georges	2017	20,00				20,00			20,00
Handisup	2017	60,00				60,00			60,00
Ehpad Chauvigny	2017	20,00				20,00			20,00
Bernus Esèbe	2017			12,60		12,60		12,60	12,60
Cosset Maëlle	2019			354,50		354,50		354,50	354,50
Vergnault Audrey	2019			248,10		248,10		248,10	248,10
TOTAL		22 453,32	1 424,07	615,20	16 878,76	4 765,69	615,20	16 878,76	4 765,69

Visé par le Commissaire aux Comptes